



SOLVABILITÉ EN ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
ECV054	3 h	Perfectionnement	Classe virtuelle	540,00 €

LIEUX ET DATES :

A distance

- Du 21/10/2025 au 21/10/2025

OBJECTIFS

- Cette formation vous permettra de comprendre les facteurs qui impactent la marge de solvabilité d'un assureur.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Cette formation explique en détail et avec pédagogie la marge de solvabilité d'un assureur.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Notion de Solvabilité et le régilme prudentiel Solvabilité 2
- 1. Solvabilité de l'assureur
- 2. Vision du régulateur et la vision de l'assureur
- B. Calcul des besoins en fonds propres pour un assureur
- 1. Calcul du besoin en fonds propres Requis (SCR)
- 2. Calcul du minimum de fonds prpres (MCR)
- C. Fonds propres éligibles à la couverture des besoins en fonds propres

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Administrateurs et cadres de l'assurance

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Pas de prérequis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

540,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 13/12/2025 à 21:20